

## Enfin, un peu de normalité !

Le CDAS de la Marne s'est réuni le 15 février 2022, enfin, en mode « mixte » présentiel et distanciel ce qui n'était pas arrivé depuis le début de la pandémie en mars 2020.

Cette 2<sup>e</sup> convocation faisait suite au boycott de la 1<sup>e</sup> instance (4 février) de certaines Organisations Syndicales dont **FO Finances** refusant de siéger uniquement en distanciel.

Enfin, le CDAS et l'Action Sociale retrouvent un peu de normalité dans le cadre de ses réunions mais également dans le programme 2022 détaillé ci-dessous.

### Bilan 2021

#### Arbre de Noël

Malgré le contexte sanitaire, l'Arbre de Noël a été maintenu le 5 décembre à Reims au caveau Castelnau.

Le protocole sanitaire mis en place par le gouvernement (pass sanitaire et masques) était obligatoire ce que **FO Finances** approuve.

Toutefois, il est à regretter que le port du masque ait été imposé à de très jeunes enfants non soumis à cette obligation ce que **FO Finances** a dénoncé lors des débats et dans sa déclaration liminaire.

Sous couvert d'une situation COVID en progression, la Présidente du CDAS a pris cette initiative sans aucun fondement officiel.

Cette journée et le spectacle ont été appréciés des petits et des grands.

#### Sorties

L'activité a été fortement réduite, limitée à la sortie « nature » au Lac du Der le 20 novembre 2021.

Afin d'utiliser les crédits et à titre exceptionnel, une billetterie « Nigloland » a été proposée aux agents, rencontrant un franc succès.

#### Service Social

125 agents ont pu bénéficier de l'aide de l'assistante sociale représentant 355 entretiens soit en rdv sur le lieu professionnel soit à domicile.

Des aides financières sont possibles :

- prêt social
- secours alimentaires
- aides pécuniaires

#### Consultations juridiques

Possibilité de bons gratuits pour consulter un avocat.

#### Consultations psychologiques

- ▶ 40€ pour une consultation individuelle
- ▶ 60€ pour une consultation familiale pour un maximum de 7 consultations/an

### Section **FO-Finances** de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne  
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39  
Mail : [fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

## Les Actions Locales : projet 2022

### Arbre de Noël

Il se déroulera à Châlons et l'option « patinoire » est retenue dans l'attente de devis.

### Sorties prévisionnelles

- ▶ Spectacle « Bartabas » à Versailles en avril (dimanche) pour les actifs et retraités
- ▶ « Mer de Sable » en juin (samedi) réservé aux familles
- ▶ journée libre à Paris en octobre (samedi) couplé à un évènement (ex : fêtes des vendanges à Montmartre, Mondial de l'automobile...)
- ▶ Visite de cave à Châlons en fin d'année suivant le budget

### Sophrologie

Outre les consultations juridiques et psychologiques toujours maintenues, une nouvelle action « sophrologie » est mise en place avec participation de 30€/séance individuelle pour les 2 premières.

## Restauration Épernay

La situation difficile du restaurant « DGFIP » d'Épernay a été évoquée suite à la mise en place d'un nouveau marché le 1<sup>er</sup> février 2022.

« Elior » est le seul prestataire à avoir répondu à l'appel d'offre en proposant une hausse du coût financier du repas et, nouveauté, une facturation d'environ 6000€/an pour le transport des caissons d'alimentation dans un véhicule classique.

Ce nouveau marché met en péril le maintien du restaurant « DGFIP » d'ici 3 ans malgré une hausse du nombre d'agents adhérant à ce restaurant.

Sur proposition de l'association de gestion, et pour économiser ces frais liés au transport, un agent technique « DGFIP » est volontaire pour effectuer ce déplacement sous couvert d'un

ordre de mission et de frais de déplacements estimés, seulement, de 500€ à 800€/an.

Le Secrétariat Général (SG) a refusé cette solution sous prétexte d'une problématique d'ordre sanitaire durant le transport. Cet argument est difficilement recevable puisque ce déplacement, par un agent « DGFIP » ou un salarié « Elior », se fait dans les mêmes conditions sanitaires.

Il semble que la responsabilité de la DGFIP pèse dans cette décision.

Malgré tout, le dossier n'est pas clos pour trouver une solution pérenne.

## Infos diverses

### Colonies

- ▶ Reprise en février du 5 au 13.
- ▶ Pour avril, date retenue du 16 au 23.

### Restauration

- ▶ Subvention interministérielle de 1,29€ accordée aux agents ayant un indice inférieur à 480.
- ▶ Subvention ministérielle variable selon le type de restaurant (Restaurant Financier, RIA...) et non soumis à l'indice.

### Réforme du réseau

Le SG a décidé une réforme du réseau de l'Action Sociale pour 2022 qui va être régionalisé : le recrutement de ce responsable régional interviendra durant le 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Toutefois, notre département va conserver son délégué.

**FO Finances** rappelle sa revendication principale de maintenir un réseau départemental au plus près des agents et s'oppose à la régionalisation.

**FO Finances** s'interroge sur le gain apporté par ce nouvel échelon !

**Plus d'informations lors du prochain CDAS**

## Section **FO-Finances** de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne  
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39  
Mail : [fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>